



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 13 mars 2018

L'assemblée générale de l'association « Musée du génie » s'est déroulée à l'École du Génie à Angers le 13 mars 2018 à 14 heures.

Le président Marcel Keiflin remercie tous ceux qui ont fait l'effort d'être présents et leur souhaite la bienvenue.

L'assemblée générale est ensuite déclarée ouverte.

La convocation des 405 adhérents à jour de leur cotisation pour l'AG 2018 rassemble :

- 35 adhérents présents,
- 214 pouvoirs reçus.

Avant de commencer les travaux, le président demande d'observer une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année.

Après le rappel des consignes pour les votes à bulletin secret, Le président de l'Association demande aux participants de voter sur l'approbation du PV de la dernière AG.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier 2017 et budget prévisionnel 2018
- Renouvellement au conseil d'administration
- Expositions et actions à venir
- Vote des résolutions
- Questions diverses,

puis il communique à l'assemblée le rapport moral.

1 – Rapport moral

A - Situation générale du Musée.

En 2017, la fréquentation du musée a été en hausse.

Quelques chiffres :

-- 13 456 visiteurs en 2017 contre 12 615 en 2016, soit une augmentation de 840,

-- 2 962 entrées payantes en 2017 au lieu de 2 310 en 2016, soit une augmentation de 650.

En tenant compte des ventes de la boutique et de la librairie, le chiffre d'affaire du Musée géré par l'Association s'est élevé en 2017 à 15 079 €.

-- les journées européennes du patrimoine (réparties sur deux après-midi) ont connu un succès remarquable avec 875 visiteurs dont 217 enfants,

-- 53 classes, (soit 1124 élèves et enseignants) ont été accueillies dans le cadre du projet pédagogique du musée.

Toujours à propos de la fréquentation du Musée, il faut une fois de plus signaler l'implication sans faille de Mme DAHAIS, qui est la coordinatrice incontournable des activités d'accueil et de médiation en même temps qu'une ambassadrice sans égale auprès de tous les organismes susceptibles d'inciter le public à venir visiter le Musée.

Cependant, il ne faut pas oublier que les jeunes Angevins qui effectuent leur Journée Défense Citoyenneté à l'École du Génie ont représenté, comme chaque année environ la moitié des entrées au musée.

Enfin, le fait majeur de ce début de 2018 : les entrées individuelles des visiteurs sont désormais gratuites. Sans pouvoir anticiper sur l'incidence de cette mesure sur la fréquentation, le président de l'Association reviendra dans sa deuxième partie sur ce sujet dont les conséquences sont importantes.

Le musée a organisé en 2017 plusieurs événements, notamment des expositions temporaires, sur lesquels nous

reviendrons dans le cadre du rapport d'activité qui va suivre mon rapport moral.

Il est à noter qu'en 2017, comme les années précédentes, aucune modification marquante n'a été apportée au parcours muséographique et que le conseil scientifique n'a pas été invité à se réunir.

B - Situation générale de l'Association.

1 - Les membres de l'Association.

L'Association musée du Génie comprend actuellement 440 membres. En 2017, le solde des adhésions-radiations de membres de l'Association a été de - 28 malgré 8 adhésions. Un trop petit nombre d'unités du Génie sont membres de l'Association. Un appui des autorités de l'École en vue de l'augmentation de ce chiffre serait le bienvenu.

Une caractéristique des membres de l'Association est leur répartition dans toute la France. Aussi, le travail productif de l'association n'est fourni qu'à ANGERS et uniquement par l'action de ses membres « actifs » ici présents. Ces personnes effectuent de façon remarquable les missions correspondant aux buts de l'Association dans tous les domaines et méritent amplement d'être félicités en raison de leur engagement et leur compétence :

- pour les visites guidées, le COL (h) TRAVERS, le LCL (er) VOYER et le Major (er) MEUNIER, M. BOIS et le GCA (2s) KEIFLIN,

- pour le projet pédagogique, le GBR (2s) GARDE, M. BARTHER, le COL (h) BARTHET et le Major (er) MEUNIER,

- pour les expositions temporaires, principalement M. STEFANINI,

- pour les conférences, le vice-président BOIS, qui est également président de l'Académie de Sciences, Belles-lettres et Arts d'Angers,

- pour l'aide à la gestion des collections M. STEFANINI et le COL (er) FOREST,

- pour le site internet, le COL (h) BARTHET et le GBR (2s) GARDE,

- pour le bulletin de l'Association (et du Musée), les colonels BARTHET et FOREST, M. LEKIEFFRE et les autres personnes qui ont rédigé des articles.

Cependant, ces personnes sont trop peu nombreuses pour que l'Association puisse augmenter la somme de travail à produire au profit du Musée. Par exemple, il serait difficile de pouvoir accueillir beaucoup plus de classes dans le cadre du projet pédagogique. Les appels à volontariat sur la région angevine seront relancés par l'Association et, éventuellement par l'École.

2 - Les statuts de l'Association

Lors de l'AG d'avril 2017, une modification des statuts a été approuvée. A l'issue, celle-ci a été déposée en préfecture. Le président de l'Association rappelle que cette modification consistait notamment à :

- inscrire comme but supplémentaire de l'Association *la promotion des valeurs de la citoyenneté et de l'esprit de défense,*

- acter l'appellation de membre actif pour les personnes qui travaillent effectivement à ANGERS au profit du Musée,

- ajouter *le projet pédagogique,* qui tient une place remarquable parmi les modes d'action de l'Association.

3- Le cadre contractuel entre l'Association et l'École du Génie

Le marché public de service culturel, qui a été conclu avec l'École en 2009 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois, n'a jamais pu être reconduit, pour des raisons relevant

de l'administration centrale du Ministère. Aucune autre forme de contrat n'est venue le remplacer.

Aussi, la situation administrative de l'Association ne repose depuis cette époque que, d'une part, sur ses statuts, déposés en Préfecture depuis le 13 novembre 1997 et, d'autre part, sur une autorisation d'occupation temporaire, renouvelée en 2015 par le Service d'Infrastructure de la Défense et pour laquelle l'Association règle une redevance annuelle à l'administration fiscale.

Le président estime, avec le conseil d'administration, que cette situation juridiquement bancaire ne peut perdurer. Notamment le fait de ne pas formaliser le rôle et les responsabilités des différents intervenants est susceptible de créer des situations ambiguës, relatives aux responsabilités de chacun, en particulier dans le cas d'un accident.

En janvier 2017, en l'absence de directives de la part de l'administration centrale, le président a proposé au directeur du Musée qu'au moins un accord "d'initiative locale" vienne clarifier les relations entre l'École et l'Association. Cette proposition est restée jusqu'à ce jour sans réponse.

En mai 2017, une commission est venue de Paris pour étudier les conditions d'intervention de l'Association dans le musée. Aucun représentant de l'Association n'a été entendu, malgré la demande du président.

La seule conséquence connue de l'Association du passage de cette commission a été la décision du commandant de l'École, datée du 7 septembre, de rendre gratuite l'entrée au musée. L'Association lui a répondu par une lettre datée du 31 octobre, par laquelle :

- elle prend acte de cette décision et propose de la mettre en œuvre dès la réouverture du musée au début de 2018,
 - elle demande de pouvoir continuer à encaisser auprès des groupes de visiteurs et de scolaires une somme correspondant à la prestation de guidage lorsque celui-ci est effectué directement par des membres de l'Association,
 - et elle réitère la demande de janvier 2017 que soit établie une convention entre l'administration et l'Association.
- Par une lettre du 23 janvier 2018, le colonel directeur du musée répond favorablement à la demande de l'Association concernant la rémunération de ses prestations auprès des visiteurs.

NOTA : au cours de la présente AG, le colonel GALLINEAU, directeur du musée, annonce qu'il va proposer dans quelques jours au président un texte de convention issu du projet que ce dernier avait rédigé en janvier 2017.

4 - La nouvelle situation financière

Jusqu'à présent, les finances de l'Association sont saines : le rapport financier qui suit le présent rapport moral montre que les recettes de 2017 s'élèvent à 27 228 € et les dépenses à 23 677 €. Le budget prévisionnel pour 2018 est construit en équilibre à 24 000 €.

Suite à la décision du commandement de rendre gratuite l'entrée du musée, le président estime, en s'appuyant sur les exercices précédents, le manque à gagner à environ 6000 € par an, ce qui peut mettre à moyen terme en péril l'équilibre financier de l'Association. Aussi, le conseil d'administration de l'Association a pris en décembre dernier des mesures susceptibles de compenser cette perte, l'objectif de l'Association étant de poursuivre les actions estimées comme prioritaires, même si elles sont consommatrices de ressources financières. Il s'agit principalement de :

- la réalisation du bulletin de l'association,
- le soutien du site internet du musée,
- la réalisation du prospectus-dépliant du musée et sa distribution dans la région angevine par une société privée,
- la rémunération d'un salarié destinée à permettre l'ouverture du musée au moment des absences de fin de

semaine et des congés de la personne de l'École chargée de l'accueil.

Pour continuer de faire face à ces dépenses, le président de l'Association propose, sans augmenter à nouveau la cotisation de base, qui vient de passer pour 2018 de 20 à 24 euros par an, un plan d'économies. Il s'agit :

- de réaliser quelques économies supplémentaires sur un budget de fonctionnement associatif déjà serré,
- de mettre à profit l'autorisation de continuer de faire payer les prestations de guidage des visites (gain escompté : 1500 €),
- de ne plus contribuer à la maintenance des matériels de muséographie,
- de réduire d'une demi-heure l'ouverture du musée les samedis et dimanches et jours fériés,
- d'optimiser les achats pour la boutique et la librairie,
- d'inciter les visiteurs à faire des dons spontanés en fin de visite,
- de réduire le nombre de bulletins imprimés et expédiés,
- de limiter le budget consacré à la publicité.

L'économie ainsi réalisée fera l'objet d'un bilan en fin d'année 2018. Le conseil d'administration prendra alors les décisions qui s'imposent pour équilibrer le budget.

5 - L'activité de l'Association en 2017

Le président a pu constater que toute l'équipe angevine de l'Association a travaillé, dans toute la mesure de ses moyens, avec détermination en vue de poursuivre les buts qui sont énoncés dans les statuts.

Le rapport d'activité qui suit le présent rapport moral illustre cette affirmation, mais le président insiste sur les actions suivantes, qui sont toutes déterminantes pour assurer le fonctionnement quotidien, mais aussi pour asseoir la pérennité et le rayonnement du musée :

- l'Association a rendu possible l'ouverture du musée aux jours et heures où l'École du Génie ne l'a pas pu. Il s'agit de tous les samedis et dimanches et toutes les périodes de congés de la personne en charge de l'accueil,
- l'Association a guidé 24 groupes de visiteurs et 27 classes de scolaires en animant 17 ateliers pédagogiques,
- l'Association, grâce au Général GARDE, a amélioré le parcours muséographique en l'équipant d'un self guide et de QR-codes fonctionnant avec les téléphones portables, en attendant la mise en place d'appareils d'audio guidage en plusieurs langues. La partie franchissement est en cours de refonte,
- l'Association a réalisé et publié en juin et en décembre deux bulletins dont la qualité a été remarquée par plus d'un lecteur et cela grâce au travail opiniâtre des colonels BARTHET, FOREST et TRAVERS et des articles fournis par les membres. Qu'ils en soient remerciés,
- l'Association a achevé la réalisation du site internet du musée, qui comprend notamment la présentation de l'ensemble de l'offre pédagogique,
- l'Association a actualisé et fait imprimer le prospectus-dépliant du musée (en cours de mise en place dans tout le Maine et Loire),
- l'Association a participé activement aux événements angevins concernant le tourisme et la vie associative,
- l'Association est entrain de nouer des liens avec le monde économique angevin, notamment le MEDEF et la Chambre de Commerce et d'Industrie, grâce à l'action efficace de M. Frédéric BRU, commandant dans la réserve citoyenne, nouveau membre de l'Association et candidat pour faire partie de notre conseil d'administration,
- l'Association a cherché à renouer des liens avec les instances municipales angevines. Cette action est à poursuivre en vue de rechercher une meilleure collaboration.
- l'Association a participé à la maintenance de certains objets exposés et de certains équipements de

muséographie (ce qu'elle ne pourra vraisemblablement plus continuer à faire en raison de ses finances prévisibles).

Conclusion

Le président estime d'une manière générale, que 9 ans après l'ouverture du Musée, celui-ci fonctionne correctement, mais qu'il évolue trop lentement et qu'il n'a pas la fréquentation qu'il mérite, malgré les efforts de communication déjà entrepris et les résultats encourageants de 2017.

Le Musée n'est pas seulement un excellent vecteur de connaissance des techniques du Génie, mais c'est aussi un véritable musée d'histoire de France, pédagogique et attrayant pour les jeunes et les moins jeunes.

Chaque jour les réactions très positives des visiteurs sont la preuve que ce musée est un beau musée dont l'attrait est toujours aussi réel auprès de toutes les catégories de population. Cela constitue pour les membres actifs de l'Association une source de motivation certaine.

Le président estime que l'Association musée du Génie fonctionne correctement en tant qu'association loi 1901 d'implantation nationale et que ses membres angevins travaillent avec un grand dévouement au profit du musée. Cependant, une augmentation, même faible, du nombre de bénévoles permettrait à l'Association de mieux contribuer au fonctionnement du musée, notamment pour le guidage des visites et l'encadrement des scolaires ainsi que pour la communication.

Les relations de l'Association avec l'École, partenaire institutionnel, sont cordiales et l'action permanente de Mme DAHAIS est déterminante pour rendre ces relations aussi efficaces que possible. Cependant, l'Association a un besoin urgent d'un document contractuel qui donnerait un cadre concret et précis pour le partage des tâches et des responsabilités avec l'École du génie.

2 – Rapport d'activités 2017

En 2017, l'association a organisé et/ou participé aux manifestations suivantes.

- la réception de 40 visiteurs de l'association COBATY du monde du bâtiment, des travaux publics et des architectes.
- La nuit des musées le 20 mai, animée par la fanfare du 6^{ème} RG (175 adultes et 44 enfants).
- La fête de la musique le 21 juin après-midi animée par la fanfare du 6^{ème} RG.
- Les journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre avec la participation du CREG, un atelier maquette pont Bailey et un jeu devinette pour les enfants la fanfare du 6^{ème} RG (875 visiteurs dont 275 enfants).
- Participation au forum des associations de la ville d'Angers les 7 et 8 octobre.
- La journée porte ouverte enseignants le 17 octobre.
- Conférence sur la 1^{ère} guerre mondiale « Musée du génie/Académie d'Angers » le 24 novembre avec deux communications (60 auditeurs).

Les expositions temporaires.

- « Rouget de l'Isle et la Marseillaise (février à mai).
- L'exposition photographique « Sapeurs, l'action du génie aujourd'hui » (juin à septembre).
- Exposition « Les Américains à Angers en 1917 », aux salons Curnonsky du 15 au 21 septembre (409 visiteurs) et au musée du génie du 27 septembre au 15 décembre.

Fonctionnement du musée en 2017

La fréquentation du musée a augmenté de 6,6%, et de 28% pour les entrées payantes par rapport à l'année 2016.

Le chiffre d'affaire global a augmenté de 9,6%,

- les entrées +21,7%
- la boutique égal,
- la librairie -26%

Le Musée a accueilli 53 classes, soit 1124 élèves et enseignants (dont 27 classes et 655 élèves en visites guidées par l'association ainsi que 17 ateliers pédagogiques). 24 groupes ont été guidés par l'association.

3 - Rapport financier 2016 et budget prévisionnel 2017

Philippe VOYER présente le rapport financier.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

| Charges | Montant | Produits | Montant |
|----------------------|------------------|-------------|------------------|
| Fonctionnement | 3 278,33 | Cotisations | 9 168,15 |
| Boutique | 3 903,63 | Subventions | 2 400,00 |
| Muséographie | 125,02 | Intérêts | 461,19 |
| Frais bancaires | 494,19 | CA Musée | 15 079,28 |
| Salaires URSAFF | 8 377,82 | Dons | 120,00 |
| Site Internet | 2 808,00 | | |
| Bulletin | 2 146,66 | | |
| Communication | 1 502,34 | | |
| Frais représentation | 538,94 | | |
| Entretien pédagogie | 503,04 | | |
| | 23 677,97 | | 27 228,62 |

Excédent de l'exercice : 3550,65 euros

AVOIRS 2017

| | |
|---------------------|------------------|
| C.C .Banque Postale | 4 779,46 |
| Livret A (B.P.) | 60 681,33 |
| CC Société générale | 3 473,07 |
| Livret épargne S.G. | 2 165,56 |
| Caisse musée | 185,28 |
| Caisse association | -8.80 |
| Total | 71 275,90 |

dont une somme de 33 167,61 euros dédiée au matériel

Voie ferrée militaire

ACTIF DISPONIBLE POUR L'ASSOCIATION : 38 108,29 €

| | Patrimoine Ferroviaire | Dépenses | Solde |
|-------------|-------------------------------|------------------|-----------------|
| | Somme dédiée | | 60 000,00 |
| 2014 | Patrimoine voie ferrée | 1 765,85 | 58 234,15 |
| 2015 | Patrimoine voie ferrée | 7 369,00 | 50 865,15 |
| 2016 | Patrimoine voie ferrée | 17 697,54 | 33167,61 |
| | Total | 26 832,39 | |

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

| RECETTES (euros) | | DÉPENSES (euros) | |
|-----------------------|--------------|---------------------------------|--------------|
| Association | | Association | |
| Cotisations | 9 500 | Fonctionnement | 1700 |
| Intérêts | 500 | Assurance | 700 |
| Subventions | 2 400 | Frais postaux | 1 150 |
| Mécénat | 1 700 | Bulletins | 1 250 |
| Dons | 500 | Adhésion FNG | 1 200 |
| | | Impôts | 100 |
| | | Déplacements missions | 600 |
| | | Sous total | 6 700 |
| | | Musée | |
| | | Fonctionnement | 500 |
| | | Salarié | 9 000 |
| | | Renouvel ^l boutiques | 2 000 |
| | | Renouvel ^l librairie | 2 000 |
| | | Publicité – Com | 2 400 |
| | | Site internet | 1 500 |
| | | Sous total | 17 400 |
| Total recettes | 24100 | Total dépenses | 24100 |

4 - Renouveau au conseil d'administration,

Administrateurs en fin de mandat et se représentant : Yvon MEUNIER, Jean MOULY, J. Louis TRAVERS, Philippe VOYER.

Candidat nouveau se représentant : Frédéric BRU.

Par vote à bulletin secret sont élus ou réélus,

| Nom | Nombre de voix | Elu |
|------------------|----------------|-------|
| Frédéric. BRU | 243 | élu |
| Yvon MEUNIER | 243 | réélu |
| Jean MOULY | 243 | réélu |
| J. Louis TRAVERS | 243 | réélu |
| Philippe VOYER | 243 | réélu |

Composition du nouveau conseil d'administration à compter du 13 mars 2018:

| Fin de mandat 2019 | Fin de mandat 2020 | Fin de mandat 2021 |
|---|---|--|
| Y. BARTHET A. BOURACHOT B. DEVAUX J. L. FOREST M. KEIFLIN B. RICHE | J. P. BOIS B. BOURGEOIS C. DAHAIS G.. STEFANINI J. P. GARDE P. LEKIEFFRE | F. BRU J. MOULY Ph. VOYER J. L. TRAVERS Y. MEUNIER |

5 - Événements 2018.

- Gratuité des entrées
- Bourse aux échanges touristiques à Marcé (22 mars)
- Nuit des musées (mai)
- Exposition: « Dans le viseur » (juin – sept)
- Journées du Patrimoine (septembre)
- Journée portes ouvertes enseignants (à confirmer)

Publicité et communication 2018

Petit train touristique d'Angers, encart dans le prospectus : 350 euros HT
Prospectus du musée : 1600 euros pour 35000 exemplaires
Site internet : 1500 euros
Page Facebook
Presse locale
Entreprises locales

6 - Vote des résolutions,

Résolution n°1 : l'AG approuve le PV de la dernière AG 2016 (239 voix et 4 abstentions).

Résolution n° 2 : l'AG approuve le rapport moral et d'activités de l'association (236 voix et 7 non)

Résolution n° 3 : l'AG approuve à l'unanimité le rapport d'activités de l'association.

Résolution n° 4 : l'AG approuve à l'unanimité les comptes de résultats et le bilan de l'exercice 2017.

Résolution n° 5 : l'AG constate que le résultat de l'exercice 2017 est de 3550,65 euros et en décide la répartition suivante en application de l'article 5 des statuts :

- La somme de 355,06 euros correspondant au 1/10° des revenus nets des biens de l'association,
- la somme de 3195,65 euros à la dotation statutaire,
- la somme de 3550,65 au compte report à nouveau.

Résolution n° 6 : l'AG donne quitus à l'unanimité au trésorier de sa gestion des comptes.

Résolution n° 7 : l'AG approuve à l'unanimité le renouvellement du vérificateur aux comptes pour l'association.

Résolution n° 8 : l'AG approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2018.

Résolution n° 9 : l'AG approuve la réélection et/ ou l'élection pour trois ans des administrateurs suivants . Frédéric BRU, Yvon MEUNIER, Jean MOULY, J. Louis TRAVERS, Philippe VOYER.

Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

7 – Questions diverses

Le président a fait appel à candidature pour les visites guidées au musée et pour l'animation des ateliers maquettes.

A 15h30, l'ordre du jour étant épuisé, le président a clôturé l'assemblée générale.

Signé Marcel KEIFLIN
Président